

Forums pour les consommateurs

## GHB en petite quantité

Par Profil supprimé Posté le 04/01/2011 à 10h52

Bonjour, j'aimerais savoir si la consommation d'alcool + une petite dose de ghb, entraînait forcément une perte de conscience et donc si quelqu'un me violait, m'en serais je souvenu un peu? car on m'a dit qu'une petite dose de ghb n'entraînait pas une amnésie mais seulement une euphorie ?

### 7 réponses

---

Profil supprimé - 04/01/2011 à 14h34

Bonjour Georges,

Je suis le modérateur de ce forum. Nous n'avons pas l'habitude de répondre dans cet espace car nous avons la rubrique Questions/Réponses pour cela. Néanmoins votre question étant relativement "technique", je prends cette liberté tout en espérant que d'autres Internautes vous feront partager leur expérience.

Oui, une toute petite quantité de GHB peut ne provoquer qu'une euphorie sans perte de conscience. Cependant il y a très peu de différence entre la dose provoquant "seulement" l'euphorie et celle amenant à l'endormissement puis à l'amnésie. De même, la consommation d'alcool en même temps favorise la perte de conscience.

Si quelqu'un cherchait à abuser de vous en utilisant du GHB, nulle doute qu'il mettrait une quantité suffisante pour provoquer en vous un endormissement suivi d'une amnésie au réveil. Vous ne vous souviendriez pas de ce qui s'est passé dans un tel cas. Cependant la réputation du GHB comme drogue de prédilection pour commettre un viol ou un vol est surfaite par les médias. Même si l'utilisation du GHB est sans doute sous-estimée du fait des difficultés qu'il y a à le dépister, les études montrent que ce sont avant tout d'autres substances qui sont utilisées, et notamment certains médicaments, pour endormir les victimes.

Pour connaître les effets du GHB, vous pouvez consulter la fiche correspondante dans notre "Dico des drogues".

Cordialement.

Profil supprimé - 04/01/2011 à 17h43

Tout d'abord, merci à vous de m'avoir répondu si vite. si j'ai bien compris, avec un peu d'alcool, même une petite dose entraine l'endormissement c'est bien cela ? je me serai donc reveillé dna sun endroit pendant la

soirée et ce n'était pas le cas. et les autres drogues du viol dont vous me parlez auraient eu t elles les mêmes effets ?

merci de votre compréhension

Profil supprimé - 04/01/2011 à 17h51

la perte de conscience due au mélange alcool et petite quantité de drogue dure combien de temps approximativement ? car j'ai seulement oublié 15 min à peu près, puis quelqu'un m'a vu après ces 15 minutes revenir dans la salle où se passait la soirée et aller danser. s'il n' y a pas de perte de conscience, cela voudrait donc dire que je me serai rendu compte de m'être faite violé ? excusez moi d'insister, je suis vraiment inquiète, je compte sur vos explications pour arrêter mes angoisses

Profil supprimé - 05/01/2011 à 08h28

de plus,j'aimerais connaître les effets de la consommation simultanée de ghb ou autre drogues dans le but d'agresser une personne ( exemple, viol) avec de l'alcool ? et quel est la durée de ses effets ? peut on être inconsciente pendant 15 min environ et après ces 15 minutes revenir à soi sans s'être rendu compte de ce qu'il s'est passé pdt ce laps de temps, et en étant bien physiquement ??

Profil supprimé - 05/01/2011 à 09h54

Bonjour,

Je suis le modérateur. Avant de répondre, une mise au point : ces questions vous auriez dû les poser dans Vos Questions/Nos réponses car vous cherchiez avant tout une réponse de professionnel et non un partage d'expérience avec d'autres internautes.

Nous comprenons que vous êtes angoissée mais en fait, à la lecture de ce qui vous est arrivé, rassurez-vous : vous n'avez pas été droguée à votre insu ni violée sans vous en souvenir. En effet, que ce soit le GHB ou un autre psychotrope, lorsqu'ils sont utilisés dans le but de commettre un acte délictueux, les effets durent vraiment plus longtemps (plusieurs heures) et on ne se relève pas facilement juste derrière.

Nous émettons l'hypothèse que tout simplement, sous l'action de l'alcool et sans doute d'une fatigue que vous ressentiez à ce moment-là, vous avez fait une "absence". L'alcool tout seul peut provoquer en effet un endormissement avec amnésie, même pour de courtes périodes. Il suffit par exemple d'avoir bu un peu trop par rapport à ce qu'on a l'habitude de boire, de boire un peu trop vite aussi, plutôt des alcools forts.... et cela arrive. Le fait de boire à jeun, ou encore d'être une fille, d'avoir un poids léger, d'être fragilisée par d'autres facteurs (fatigue, stress, traitement médical, ...) favorise ce phénomène. Vous n'êtes pas la seule dans ce cas là, d'autres personnes nous font par du même phénomène, et aucune autre drogue que l'alcool n'est à invoquer. Une explication pourrait être que votre organisme a eu besoin de récupérer à un moment donné, ce qui expliquerait d'ailleurs que vous vous sentiez bien physiquement juste après. C'est comme si vous aviez fait une sieste, sauf que c'est l'alcool qui a précipité les choses (l'alcool peut provoquer une baisse soudaine de la tension artérielle) et que vous ne vouliez pas en faire une à ce moment-là.

Cordialement.

Profil supprimé - 06/01/2011 à 11h30

Suite à votre message, j'ai essayé de poster ma question dans la rubrique que vous m'avez dite, cependant, malgré plusieurs reprises ma question n'apparaît pas, c'est pq je me permet de reposer ma question ici. merci tout d'abord pour votre réponse, mais j'aimerais finir juste par cela, si une petite quantité de drogue m'avait été administré avec de l'alcool, est ce que je me serai souvenu le lendemain de m'être faite violé, du moins si quelqu'un avait abusé de moi, car je ne me serai pas forcément débattu due à la desinhibition que provoque la drogue. je suis vraiment inquiète quant à cela. de même selon vous, si aucune drogue m'avait été mise, me serai je souvenu le lendemain si j'avais eu un rapport avec quelqu'un ? étant donné que le lendemain je me suis souvenu d'une très grande partie de la soirée et selon mon ami, j'étais vraiment lucide pour quelqu'un ayant absorbé de l'alcool. merci encore pour votre compréhension

Profil supprimé - 07/01/2011 à 11h27

Bonjour,

Hypothèse 1 :

Quelqu'un vous a drogué à votre insu. Si tel était le cas il serait peu probable que vous vous en souveniez puisque vous auriez été endormie profondément. Néanmoins il faut distinguer l'euphorie précédent l'endormissement de l'endormissement lui-même. Vous vous souviendriez au moins partiellement si quelque chose s'était passé avant votre endormissement, pendant la période d'euphorie induite par la drogue.

Hypothèse 2 : on ne vous a pas drogué à votre insu, vous vous êtes juste endormie sous l'effet de l'alcool. Dans ce cas de figure, si quelqu'un vous avait touché, vous auriez réagi et vous vous en seriez souvenue. Vous vous seriez même probablement défendue, euphorie ou pas.

A nouveau nous vous rappelons qu'au vu de ce que vous nous avez décrit l'hypothèse 1 nous semble extrêmement peu probable. Notamment parce qu'après votre absence vous étiez en forme, ce qui n'est pas le cas lorsqu'on a été "drogué" contre son gré.

Ce que nous remarquons par contre c'est que vous êtes très très angoissée par votre perte de contrôle au cours de cette soirée. Nous vous recommandons de ce fait d'aller en parler avec un psychologue pour ne pas laisser cette angoisse vous submerger. Il est en effet probable que l'état dans lequel vous êtes vous empêche d'accepter notre réponse et que quoique nous disions vous continuiez à penser et à avoir peur qu'on vous ait violée. Si tel est bien le cas, ce n'est plus de notre ressort, aucune réponse rationnelle ne peut vous aider et les assurances que vous recherchez sont donc plus d'ordre psychologique.

Cordialement.